



Association pour la

Fondation Internationale de Finances Publiques

26 rue de Lille - 75007 PARIS

Tel : 01 42 60 20 19

contact@fondafip.orgwww.fondafip.org

Premières rencontres de la DGFIP, avec le soutien de FONDAFIP



FONDAFIP a apporté son soutien aux premières rencontres de la Direction générale des finances publiques qui se sont déroulées à Bercy le 29 juin 2010. L'actualité de la Direction générale des finances publiques y a été présentée par Philippe Parini, Directeur général des finances publiques tandis que l'importance de cette nouvelle direction a été soulignée par François Baroin, Ministre du budget dans son allocution de clôture du colloque. Universitaires et hauts fonctionnaires de la DGFIP ont échangé leurs analyses et points de vue sur les quatre grands thèmes abordés dans le cadre de ces premières rencontres : « l'impôt et le civisme fiscal », « la sécurité juridique en matière fiscale », « la DGFIP au service d'une meilleure gestion publique », « la DGFIP au service des collectivités locales ». Les travaux sont publiés dans le numéro 112 de la Revue Française de Finances Publiques.

Adhésions à FONDAFIP



FONDAFIP a été honorée de l'adhésion récente à ses activités de différentes institutions à l'étranger, à savoir l'Université ENGECON de Saint-Petersbourg, l'Académie des Finances du Vietnam, la Cour des Comptes du Maroc, la Trésorerie générale du Royaume du Maroc et, pour la France, du Service du Contrôle général économique et financier, service qui est commun aux Ministères de l'Économie et du Budget.

Conférence-débat



FONDAFIP a organisé le 25 mai 2010 à Paris au Centre Malher une conférence-débat sur le thème « Quels comptes publics au 21^{ème} siècle ? ». L'objet de cette conférence était de présenter les conclusions du groupe de recherches de FONDAFIP dédié à ce sujet. Il a été rappelé à cette occasion que la comptabilité publique –au sens de la comptabilité matérielle, connaît en ce début du XXI^{ème} siècle des transformations importantes en se rapprochant des standards internationaux et des pratiques issues du secteur privé. Dans ce nouveau contexte, l'évolution des missions du comptable public amène à s'interroger sur la pertinence du maintien de son statut qui apparaît comme une spécificité française. Il s'est agi de mieux cerner, dans le cadre de cette conférence-débat, quelle doit être la fonction du comptable public au XXI^{ème} siècle, tant au niveau de l'État que du secteur local et des établissements publics.

FONDAFIP a apporté son soutien à la conférence qui a été organisée par le Centre d'Économie de la Sorbonne le 2 juin 2010 sur le thème « Compliance et droit fiscal : regards croisés » avec les interventions de James Alm, Professeur d'Économie Georgia State University et de Michel Bouvier, Président de FONDAFIP.

Prochainement...

« Les redevances pour service rendu », Mardi 30 novembre 2010 – 18h - 20h, Université Paris 1 Panthéon Sorbonne, Salle 1.

« Les universités et l'emprunt », Mardi 14 décembre 2010 – 17h - 20h, Université Paris 1 Panthéon Sorbonne, Centre Malher

Publications

Benoît JEAN-ANTOINE, *Les normes constitutionnelles financières en droit français de 1789 à nos jours*, Préface de Michel Bouvier, LDGJ-Lextenso éditions, 2010, 608 pages.



Michel BOUVIER, *Introduction au droit fiscal général et à la théorie de l'impôt*, 10^{ème} édition, LDGJ-Lextenso éditions, 2010, 320 pages.



Michel BOUVIER, *Les finances locales*, 13^{ème} éd., LDGJ-Lextenso éditions, 2010, 272 pages.



Michel BOUVIER, Marie-Christine ESCLASSAN, Jean-Pierre LASSALE, *Manuel de finances publiques*, 10^{ème} édition entièrement revue et mise à jour, LDGJ-Lextenso éditions, 2010, 1032 pages.



Revue Française de Finances Publiques, n°111, septembre 2010.

Le principe de sincérité en finances publiques.





Les colloques FONDAFIP

4^{ème} colloque international de Rabat - Septembre 2009

La nouvelle gouvernance des finances publiques au Maroc et en France : quelles perspectives ?



FONDAFIP et le Ministère de l'Économie et des Finances du Maroc ont organisé pour la quatrième année consécutive un colloque international portant sur le thème de la gouvernance des finances publiques au Maroc et en France. Dans son allocation d'ouverture, Salaheddine Mezouar, Ministre de l'Économie et des Finances, a souligné le grand intérêt de cette rencontre annuelle dans le contexte des réformes en cours en Maroc. Noureddine Bensouda, Trésorier général du Royaume, et qui est en grande partie à l'origine de cette rencontre annuelle, a souhaité insister sur l'importance de ces échanges qui contribuent hautement à nourrir la réflexion de l'administration financière marocaine. Le Professeur Michel Bouvier, Président de FONDAFIP, se faisant l'écho de la délégation française, a exprimé l'attachement de celle-ci et de FONDAFIP à cette rencontre devenue traditionnelle et souligné l'intérêt tout aussi grand qui s'y attache pour la partie française.



La thématique générale de la rencontre, explorée à travers quatre tables rondes (quels instruments clés de la réforme budgétaire de l'État, quelle mobilisation des ressources financières publiques, quelle réforme des contrôles financiers publics, quelle réforme des finances régionales et locales), a donné lieu à des exposés et des échanges nourris. Les travaux ont été honorés par la présence de plusieurs personnalités marocaines et parmi elles le Premier Président de la Cour des Comptes du Maroc, des représentants du Parlement, des anciens ministres des Finances du Maroc, le Gouverneur de Bank Al Maghrib.



La délégation française, conduite par le Professeur Michel Bouvier, Président de FONDAFIP, comptait parmi elle, Michel Bouvard, Vice-président de la Commission des finances de l'Assemblée Nationale et Philippe Auberger, membre du Conseil général de la Banque de France, ancien rapporteur général du budget à l'Assemblée Nationale. Didier Migaud, Premier Président de la Cour des Comptes, retenu à Paris pour la journée du patrimoine était représenté par Jean-Pierre Cossin, Conseiller-Maître (était également présent au titre de la Cour, Bernard Cieutat, Président de Chambre honoraire). Était par ailleurs présent un nombre important de hauts responsables de l'administration française et notamment parmi eux Daniel Canépa, Préfet de la région Ile-de-France, Philippe Josse, Directeur du budget, Vincent Mazauric, Directeur, Adjoint au Directeur général des finances publiques, André Barilari, Inspecteur général des finances, Vice-président de FONDAFIP, Patrick de Guerre, Chef de mission au service du contrôle général économique et financier, Frank Mordacq, Contrôleur budgétaire et comptable ministériel du Ministère des finances. La partie universitaire de la délégation française, outre le Professeur Michel Bouvier, était composée de Marie-Christine Esclassan, Professeur à l'Université Paris 1 Panthéon-sorbonne, Secrétaire générale de FONDAFIP, Stéphane Thébaud, Maître de conférences à l'Université de Bourgogne, chargé de mission à FONDAFIP, Laurence Tartour, Alice Lachèze toutes deux enseignant-chercheur et chargées de mission à FONDAFIP. Un public nombreux (plus de 400 personnes) assistait aux travaux qui se tenaient, pour la première fois, dans les locaux de la Trésorerie générale du Royaume. Les actes du colloque feront l'objet d'une publication dans un numéro de la Revue Française de Finances Publiques. D'ores et déjà, un compte-rendu du colloque ainsi qu'un film retraçant quelques unes de ses séquences sont disponibles sur le site de FONDAFIP.



S. Mezouar, Ministre de l'Economie et des Finances du Maroc



N. Bensouda, Trésorier général du Royaume du Maroc, S. Mezouar, Ministre de l'Economie et des Finances du Maroc

